



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GENERALE

TD/B/LDC/AC.1/5
28 mars 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT

Deuxième Réunion d'experts gouvernementaux
de pays en développement sans littoral et
de pays en développement de transit ainsi
que de représentants de pays donateurs et
d'organismes de financement et de développement
New York, 19-22 juin 1995
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Ordre du jour provisoire annoté

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Election du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Examen des progrès réalisés dans le développement des systèmes de transit dans les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit
4. Propositions d'action
5. Questions diverses
6. Adoption du rapport de la Réunion.

II. ANNOTATIONS A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Introduction

La deuxième Réunion d'experts gouvernementaux de pays en développement sans littoral et de pays en développement de transit ainsi que de représentants de pays donateurs et d'organismes de financement et de développement se tiendra à New York, du 19 au 22 juin 1995, en application du paragraphe 10 de la résolution 48/169 de l'Assemblée générale. L'objet de la Réunion, tel qu'indiqué dans cette résolution, est d'examiner les progrès réalisés dans le développement des systèmes de transit dans les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit, sur la base d'une évaluation des systèmes de transit de ces pays, et de recommander au Conseil du commerce et du développement et à l'Assemblée générale, à sa cinquantième session, de nouvelles mesures appropriées, y compris l'élaboration de programmes visant à améliorer ces systèmes de transit. L'évaluation susmentionnée a été réalisée en étroite coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, comme demandé dans la résolution.

Point 1 : Election du bureau

1. Conformément à l'usage, les participants voudront sans doute élire un président et un vice-président-rapporteur.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire figurant dans la section I plus haut a été établi par le secrétariat de la CNUCED d'après les dispositions pertinentes du paragraphe 10 de la résolution 48/169 de l'Assemblée générale.

3. Le secrétariat présentera des suggestions concernant l'organisation des travaux ainsi qu'un calendrier indicatif des séances au début de la Réunion.

Point 3 : Examen des progrès réalisés dans le développement des systèmes de transit dans les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit

et

Point 4 : Propositions d'action

4. Pour l'examen de ces deux points, les participants seront saisis des conclusions et recommandations adoptées par le Colloque à l'intention des pays en développement sans littoral et des pays en développement de transit tenu du 14 au 16 juin 1995 à New York.

La documentation présentée au Colloque sera également mise à la disposition des participants à la Réunion; cette documentation est la suivante :

- a) Amélioration des systèmes de transport en transit dans les pays en développement sans littoral et de transit : principales observations et recommandations (UNCTAD/LLDC/SYMP/3)

Cette note présente tout d'abord un bref aperçu des principales difficultés de transport en transit liées à l'absence d'accès à la mer. Y sont ensuite abordés des problèmes sectoriels relatifs à divers infrastructures et services de transport en transit ainsi que les mesures qui pourraient être prises, notamment par les institutions bilatérales et multilatérales, pour y remédier.

- b) Communications reçues de pays et d'organisations internationales et intergouvernementales (UNCTAD/LLDC/SYMP/2 et Add.1)

On trouvera dans cette note un résumé des réponses reçues des pays en développement sans littoral et des pays en développement de transit ainsi que de certaines organisations internationales et intergouvernementales s'occupant de questions relatives au commerce et au trafic de transit. Ces réponses donnent des renseignements sur les politiques et les mesures prises ou envisagées pour améliorer les systèmes de transport en transit.

- c) Résumé de la situation actuelle et des difficultés rencontrées à l'échelle sous-régionale et régionale dans le domaine du transport en transit (UNCTAD/LLDC/SYMP/4)

Ce rapport, qui s'inspire des travaux en cours à la CNUCED et dans d'autres institutions compétentes, fait brièvement le point de la situation actuelle dans le domaine du transport en transit dans les différentes régions et sous-régions, ainsi que des difficultés rencontrées pour l'améliorer. Il indique également les mesures actuellement appliquées pour améliorer les systèmes de transport en transit.

Documents d'information générale

5. Outre les documents mentionnés plus haut, les documents d'information générale suivants, qui ont été présentés au Colloque, seront disponibles en quantités limitées :

- Selected basic transport indicators in the Land-locked Developing Countries (UNCTAD/LDC/97)
- Transit transport systems in East and Central Africa: Issues, actions and constraints (UNCTAD/LDC/90)
- Transit transport systems for Bolivia and Paraguay: Issues, actions and constraints (UNCTAD/LDC/91)
- Transit transport systems in Southern Africa: Issues, actions and constraints (UNCTAD/LDC/93)
- Transit transport systems in West and Central Africa: Issues, actions and constraints (UNCTAD/LDC/94)

- Transit transport systems for Ethiopia: Issues, actions and constraints (UNCTAD/LDC/96)
- Transit transport systems in Asia: Issues, actions and constraints (UNCTAD/LDC/98)
- Systèmes de transport en transit des Etats en développement sans littoral d'Asie centrale ayant récemment accédé à l'indépendance et des pays en développement de transit qui sont leurs voisins : situation actuelle et propositions (A/49/277)

Autres documents d'information générale

6. Les contributions des commissions économiques régionales et d'autres institutions compétentes ont été distribuées sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles avaient été reçues.

Contribution de la CESAP	UNCTAD/LDC/Misc.27
Contribution de la CEPALC	UNCTAD/LDC/Misc.28
Contribution de la CEA	UNCTAD/LDC/Misc.30
Contribution de la Banque mondiale	UNCTAD/LDC/Misc.31
Contribution de la Banque africaine de développement	UNCTAD/LDC/Misc.33
Contribution de la CEE	UNCTAD/LDC/Misc.34
Contribution du PNUD	UNCTAD/LDC/Misc.35

Point 5 : Questions diverses

Point 6 : Adoption du rapport de la Réunion

7. Le rapport de la Réunion, y compris ses conclusions et recommandations d'action, sera transmis au Conseil du commerce et du développement et à l'Assemblée générale à sa cinquantième session.
